

90.22 ADAPTATION DES AMBULANCIERS EN POSTE AUX NOUVEAUX ACTES PROFESSIONNELS

Dans le cadre du Décret 2022-629 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'AMU et décret 2022-631 du 22 avril 2022 portant réforme des transports sanitaires urgents et de leur participation à la garde, de nouveaux actes peuvent être effectués par ces professionnels, or les AMA diplômés avant avril 2022 ne possèdent pas les compétences et ont besoins d'une adaptation à l'emploi.

Objectifs :

- Compétences visées : Intervenir dans le cadre de l'AMU et prodiguer une réponse rapide et adaptée à l'état du patient en réalisant les actes de soins d'urgence dans son domaine d'intervention ou sur prescription de médecin régulateur.
- Connaître les principes et les modalités réglementaires du transport sanitaire urgent dans le cadre de l'AMU
- Connaître les nouveaux actes de soins d'urgence relevant de son domaine d'intervention ou ceux sur prescription médicale Mettre en œuvre les actes de soins sur prescription médicale dans le cadre d'une prise en charge globale :
- Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Recueillir le taux de saturation en oxygène et le taux de monoxyde de carbone par voie non invasive
- Recueillir le taux d'hémoglobinémie et la glycémie capillaire
- Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
- Administrer en aérosols des produits non médicamenteux et contribuer à l'administration de médicaments par spray buccal, aérosol ou pulvérisation, par voie orale ou intranasale (sur patient conscient et cohérent) ou par stylo auto-injecteur.
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU, dont la prise en charge de l'ACR et les situations sanitaires exceptionnelles

Programme de formation :

- Textes législatifs sur les nouveaux actes
- Outil de communication de bilan au SAMU (SAED)
- Les pathologies et leurs cliniques correspondant aux : diabète, état de choc, les allergies, les hémorragies, les problèmes cardiaques, ACR, douleur suite à un traumatisme, intoxication au CO, encombrement bronchique et difficultés respiratoire sur un patient trachéotomisé
- Les principes en pharmacologie
- Technique de prise Saturation en O² et CO
- Technique Thérapeutique par Aérosol, spray nasale et stylo auto-injecteur
- Pratique de l'ECG

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Mise en pratique /Atelier
- Méthode interactive



PUBLIC CONCERNÉ :

Ambulancier formés avant avril 2022

LIEU : Pavillon Aunis Hôpital Marius Lacroix La Rochelle

DURÉE : 3 jours

INTERVENANTS :

Infirmiers

Formateurs GSU

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 14

A l'issue de la formation une Attestation de Recyclage AFGSU2 et une attestation de formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par les Ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale d'urgence sont délivrées

Méthodes d'évaluation :

- Niveau 1 : (réaction) fiche Support d'évaluation de formation renseignée en fin de formation
- Niveau 2 : (apprentissage) temps réflexif et échanges avec le ou les formateurs

Livret d'accueil, règlement intérieur et demandes de formation accessibles sur

<https://www.ghla-formation-cesu17.fr/>

